



À Saint-Éloy-les-Mines, le 6 juillet 2018

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 JUILLET 2018

Présents :

François BLANCHON (Charensat) ; Karine BOURNAT GONZALEZ (Neuf-Eglise) ; Michelle BOUSCAVERT (Saint-Eloy-les-Mines) ; François BRUNET (Saint Maurice près de Pionsat) ; Jean-Claude CAZEAU (LA Cellette) ; Claude DEQUAIRE (Saint-Eloy-les-Mines) ; Jacqueline DUBOISSET (Saint-Eloy-les-Mines) Laurent DUMAS (Saint-Maigner) ; Sylvain DURIN (Servant) ; Annelyse DURON (Le Quartier) ; Bernard DUVERGER (Teilhet) ; Bernard FAVIER (Saint-Priest-des-Champs) ; Jean-Claude GAILLARD (Saint-Gervais-d'Auvergne) ; Jérôme GAUMET (Pionsat) ; Marc GIDEL (Espinasse) ; Michel GIRARD (Saint-Gervais-d'Auvergne) ; Gilles GOUYON (Saint-Priest-des-Champs) ; Jocelyne LELONG (Sauret-Besserve) ; Claire LEMPEREUR (Montaigut-en-Combraille) ; Nicole MAGNIER (La Crouzille) ; Daniel MAZUEL (Menat) ; Jean MICHEL (Lapeyrouse) ; Pierre MONTEIL (Saint-Eloy-les-Mines) ; Christiane MOUGEL (Pionsat) ; Roger OLLIER (Buxières-sous-Montaigut) ; Laurence ORIOL (Roche d'Agoux) ; Bernard PENY (Pionsat) ; Michelle POMPILI (Saint-Eloy-les-Mines) ; René POUMEROL (Saint-Julien la Geneste) ; Viviane RAVET (Saint-Hilaire de Pionsat) ; Alain ROBERT (Saint-Eloy-les-Mines) ; Didier SAVY (Youx) ; Marie-Thérèse SIKORA (Saint-Eloy-les-Mines) ; André VERGE (Biollet) ; André VERNADAT (Moureuille).

Absents ayant donné procuration :

Christian BREYNE (Vergheas) procuration à Laurence ORIOL (Roche d'Agoux) ; Annie MANSAT (Montaigut-en-Combraille) procuration à Michelle BOUSCAVERT (Saint-Eloy-les-Mines).

Excusés remplacés par le suppléant :

Excusés :

Marc BEAUMONT (Virlet) ; Eva BERNARD (Saint-Eloy-les-Mines) ; Serge BODEAU (Ars-les-Favets) ; Guy CHARTOIRE (Durmignat) ; Daniel CLUZEL (Gouttieres) ; Christopher DEMBIK (Saint-Eloy-les-Mines) ; Claude DUBOSCLARD (Bussières près Pionsat) ; Henri DUBREUIL (Saint-Gervais-d'Auvergne) ; Florence FUENTES (Saint-Gervais-d'Auvergne) ; Huguette GUERLING (Saint-Eloy-les-Mines) ; Christian JOUHET (Saint-Eloy-les-Mines) ; Odette PAYRARD (Château-sur-Cher) ; Pierrette RAY (Youx) ; Michel RIEU (Ayat-sur-Sioule) ; Jean-Marc SAUTERAU (Montaigut-en-Combraille) ; Jacques THOMAS (Sainte-Christine) ;

Secrétaire : Mme Bournat Gonzalez

Le Président, François BRUNET ouvre la séance en procédant à l'appel nominal.

Avant d'aborder l'ordre du jour du conseil, Le Président passe la parole à M. B. Duverger pour qu'il puisse tenir informés les membres du conseil communautaire des suites données au courrier

envoyé à leur demande à l'OTC en raison de la fermeture annoncée de certains points d'informations.

M. B. Duverger informe donc les membres de la diminution des horaires d'ouverture sur la communauté de communes qui passent de 1 188 h en 2017 à 80 h en 2018 sur la période estivale.

Malgré le courrier fait à l'OTC suite au conseil communautaire du 29 mai dernier :

- la fermeture du bureau de Pionsat est actée avec le passage du bus sur quelques évènements ciblés,

- la permanence sur le territoire de Menat se fait dans un local mis gratuitement à disposition par la Mairie de Menat (ce que confirme le Maire de Menat).

M. B. Duverger déplore fortement cette situation et demande l'avis de ses collègues pour savoir la position à tenir.

M. J. Michel indique que les problèmes d'ouverture des bureaux de l'OTC auraient dû faire l'objet d'un examen lors de la dernière assemblée générale du SMADC. Il précise que faute de quorum, ce dossier doit être discuté lors de la prochaine assemblée du SMADC. Il revient sur le nombre de bureaux ouverts sur le territoire de la communauté de communes qui était de quatre (Saint-Eloy-les-Mines, Saint-Gervais d'Auvergne, Menat et Pionsat) pour se réduire à un dans la dernière proposition faite par l'OTC (Saint-Gervais d'Auvergne). Lors du vote du budget du SMADC, la proposition initiale était de 6 000 h d'ouverture alors que l'OTC propose 5276 h.

Depuis 2010, il note également une baisse des heures d'ouverture qui passent de 10 000 h à 5 500 h environ, soit près de 50 % de baisse avec dans le même temps une personne à temps plein en moins et une augmentation de 40 % de la masse salariale. Pour lui, cela mérite une explication.

M. C. Dequaire rappelle la baisse de la subvention de la communauté de communes de 20 000 € qui peut être en lien avec cette baisse.

Mme. V. Ravet explique que l'OTC ne peut ouvrir les bureaux qu'en fonction du budget dont il dispose, car la masse salariale est une dépense importante. Elle déplore le fait que l'OTC ne soit pas invité pour expliquer son positionnement. Elle indique qu'il y a un point tourisme dans les Ets Baudry à St Hilaire de Pionsat. On peut peut-être s'appuyer sur ce site pour améliorer la situation.

M. J. Gaumet, bien qu'il prend acte pour cette année de la fermeture du bureau de Pionsat, n'est pas satisfait de cette situation et souhaite ne pas se retrouver devant le même fait accompli l'an prochain.

Le Président reprend la parole et propose qu'un courrier soit adressé à l'OTC pour dire que les élus ne sont pas satisfaits de cette proposition mais en prennent acte pour cette année en demandant d'être associés très tôt par l'OTC pour les horaires d'ouverture de 2019 afin d'améliorer la situation.

Avis unanime sur cette façon de procéder.

AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

01 – Sélection du bureau d'études pour la finalisation du projet de territoire de la communauté de communes du Pays de Saint Eloy et la réalisation du chiffrage des actions

Le Président rappelle l'avis d'appel public à la concurrence envoyé le 22 mai 2018 pour la finalisation du projet de territoire de la Communauté de Communes du pays de Saint-Eloy et la réalisation du chiffrage des actions.

M. J. Gaumet détaille le contenu de l'offre demandée aux candidats.

Mme V. Ravet demande si le cabinet va adresser un questionnaire à la population.

M. J. Gaumet précise que la population sera associée à ce projet ainsi que des personnes qui peuvent être personnes ressources (à déterminer). Il ne s'agira pas d'un grand questionnaire. Il est envisagé de mettre en place des réunions publiques.

La partie optionnelle concerne la partie communication : il s'agit d'un magazine de 12 pages (conception et rédaction). La partie diffusion sera à définir.

M. B. Favier intervient pour dire que c'est peut-être l'occasion de revenir sur l'idée proposée par M. H. Dubreuil de mettre en place un conseil économique et social. Il s'agit de regrouper des personnes du territoire, autre que des élus, pour réfléchir sur l'avenir et le devenir de ce territoire. Le lancement de cette étude est peut-être le bon moment, selon lui, pour la création de ce conseil économique, cette action n'engendre pas à priori de dépense pour la collectivité et M. H. Dubreuil était partant pour l'animation de ce groupe.

M. J. Gaumet rappelle que le conseil a voté un budget de 25 000 € pour l'étude plus le volet communication. Il précise qu'une demande de subvention sera déposée au titre du CTDD.

Il reprend ensuite la procédure en cours et présente l'offre qui, après négociations apparaît économiquement la plus avantageuse, à savoir celle de la société « Ouest Cité Conseil

Le Président propose donc de :

- de retenir l'offre de la société « Ouest Cité Conseil »

Tranche ferme :

- Finalisation du projet de territoire, pour un montant de 17 160€ HT

- d'affermir les variantes, tranches conditionnelles et options de ce marché conformément aux clauses du Cahier des Clauses Administratives Particulières suivantes :

Tranche conditionnelle :

- Réalisation du chiffrage des actions, pour un montant de 5 070 € HT,
- Proposition d'une variante "Prospective financière" pour un montant de 3 120 € HT,

Option :

- Réalisation d'un support de communication, pour un montant 2650 € HT.

Adopté à l'unanimité

FIN DE SEANCE A 18 h 45 – LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DELIBERATIF EST LEVE

PROJET DE TERRITOIRE

Le Président cède la parole à M. J. Gaumet vice-président en charge de ce dossier.

M. J. Gaumet rappelle que la Communauté de Communes a commencé de travailler sur son projet de territoire en début d'année 2018 et que c'est dans ce cadre qu'elle a, en partenariat avec le

Conseil Départemental, recruté M. B. Bejaoui, étudiant à AgroParisTech pour une mission de stage de 6 mois.

Celui-ci a élaboré différents questionnaires envoyés aux mairies, aux élus communautaires et/ou municipaux, et aux membres du CIAS. L'ensemble des 34 maires ont également été rencontrés lors d'entretiens individuels. Plus récemment, 3 soirées d'ateliers participatifs thématiques, ont été organisées dans les 3 bourgs centres de l'intercommunalité (Pionsat, St Eloy les Mines et St Gervais d'Auvergne).

C'est la restitution de ce travail qui fait l'objet de la présentation de ce jour par M. B. Bejaoui.

Ce travail servira désormais de base et de support au bureau d'études chargé de finaliser ce projet.

M. J. Gaumet, fait un petit complément suite à une réunion à laquelle a participé M. A Robert, au sujet de l'hydrogène. Une réflexion pourra être menée et les documents seront à fournir à M. Béjaoui pour l'intégrer dans le travail.

M. B. Béjaoui commente donc le power point joint, projeté aux membres du conseil communautaire.

A la fin de la présentation, M. J. Gaumet remercie M. B. Béjaoui et sa tutrice, Mme S. Giraudet, pour le travail fourni. Il remercie également le Conseil Départemental pour son appui financier et espère que celui-ci pourra se poursuivre dans le cadre de la finalisation du projet.

M. J. Gaumet précise qu'au vu des éléments présentés un pré-projet de territoire va être mis en forme par M. B. Béjaoui pour être donné au bureau d'études.

M. J. Gaumet demande ensuite aux maires des communes ayant répondu lors des questionnaires ou entretiens, avoir potentiellement des projets d'aménagement, d'animations ou autres, déjà un peu avancés et présentant un intérêt supra communal, de bien vouloir les présenter dans les grandes lignes en quelques minutes.

Sont ainsi présentés par :

- M. Blanchon, l'étang de Chancelade à Charensat,
- M. Gaumet, le château de Pionsat et le tourisme handicapé,
- Mme Sikora, le dossier revitalisation centre bourg et la Maison des Services au Public de Saint-Eloy-les-Mines,
- M. Girard, l'observatoire de la ruralité, l'espace culturel et rural et le marché bio de Saint-Gervais-D'Auvergne,
- M. Pומרol, le Moulin des Vestizons à St Julien,
- M. Dumas, l'étang du Vert et un projet de logements dans les bois à St Maigner,
- M. Favier, la reconversion de la colonie de vacances et le projet de mise en valeur du petit patrimoine et des circuits de randonnées de St Priest,
- M. Durin, un aménagement du plan d'eau de Servant.

M. J. Gaumet conclut ensuite en indiquant que le bureau d'études va désormais reprendre tous ces éléments et les nouveaux qui ont pu émerger depuis (comme le dossier hydrogène), contacter en sus un certain nombre d'acteurs locaux pour recueillir également leurs idées et procéder à la finalisation et au chiffrage de tout cela.

Il rappelle que les maires sont invités à fournir justement à M. Béjaoui le nom des interlocuteurs de leur territoire qu'il paraîtrait bon que le bureau d'études contacte (sachant néanmoins que seulement environ une vingtaine pourra être auditionnée).